

FEDERATION VOILE-AVIRON

Compte-Rendu de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2021

*Tenue le Samedi 4 décembre 2021 à la maison de la Bretagne à
Paris et sur skype*



En prologue à l'AG, nous avons eu le grand plaisir de recevoir Roger Barnes, Président de la Dinghy Cruising Association, auteur de : *The Dinghy Cruising Companion – Tales & advice from sailing in a small open boat*, ainsi que de nombreuses vidéos promouvant la navigation Voile-Aviron (cf [chaîne YouTube](#)) à bord de son ilur Avel-Dro, qui nous a fait l'honneur d'une conférence « Le camping sauvage en canot de croisière ». La vidéo est visible ici : https://youtu.be/2B7wJ_PnW0

Ordre du jour de l'AG

- 0 rappel des procédures de vote – recensement des présents
- 1 Remise du prix de la FVA 2021
- 2 Rapport moral du président - Approbation
- 3 Etats des licences-cotisations
- 4 Rapport du trésorier - Approbation des comptes
- 5 Compte rendu des activités 2021
- 6 Programme d'activité 2022
- 7 Montant des cotisations 2021-2022 et 2022-2023
- 8 Budget prévisionnel 2022 - vote
- 9 Renouvellement du CA - Election des administrateurs
- 10 Questions diverses

Le président rappelle la procédure de vote sur place et à distance via balotilo. Nous avons 42 membres à jour de cotisation totalisant 56 voix selon le système de pondération. Le quorum est établi à 14 représentants et 19 voix. Il est atteint avec 21 membres représentés totalisant 35 voix.

1) Remise du prix de la FVA 2021

L'objet de ce prix est de mettre en valeur un projet, une réalisation dans le domaine de la pratique voile aviron, la construction nautique, la valorisation du patrimoine traditionnel.

Il est décerné à Roger Barnes, pour sa contribution majeure à la promotion de la pratique Voile-Aviron. Le prix lui est remis par Nicolas Joschko, précédent lauréat (2019).



2) Rapport moral du président

Chers amis

L'année 2021 s'achève sous de meilleurs auspices que la précédente. Si la fin de l'épidémie semble encore lointaine, les gestes barrières et la vaccination nous ont permis de contenir en partie ses effets, et d'apprendre à vivre avec le covid 19. Et surtout, nous avons navigué ensemble à nouveau. Mais cette épidémie a eu des conséquences notables sur nos associations : le nombre de licences annuelles a décliné de 40 %, celui des licences temporaires de 50 % par rapport à 2018 2019. Nos actions, au niveau fédéral comme au niveau associatif, ont été réduites, et des annulations de rencontres maritimes ont encore eu lieu cette année.

Néanmoins, il semble que beaucoup d'entre nous aient une forte envie de compensation : de nombreuses manifestations nautiques se préparent pour 2022, pour beaucoup à l'initiative de nos associations : un nouveau Défi Breton dans le Golfe du Morbihan, un 3ème raid normand, un parcours pour les yoles lors d'Escale à Sète ; et pour les voiles avirons individuels, des manifestations organisées par le Club nautique du Rhin en Alsace, les amis d'Arwen Marine, etc.

La FVA se doit de soutenir ces actions et de favoriser la reprise d'activité.

Nous le ferons à travers des subventions aux rassemblements nautiques, et des bourses d'aides à la restauration des yoles, qui n'ont étrangement pas eu beaucoup d'écho jusqu'à présent.

Nous devons aussi favoriser le renouvellement des générations par l'accueil de nouveaux membres, jeunes notamment, pour lesquels l'Atlantic Challenge a un fort pouvoir attractif, ainsi que les randos raids. Des stages de formation sont prévus à l'initiative de yole 27 aux vacances scolaires, mais il faut aussi que nous repropotions un stage fédéral, sur un site maritime, incluant des aspects patrimoniaux : nous devons travailler à son élaboration.

2022 sera aussi une année charnière pour le projet Nav'Histoire . Ce projet vise à mettre en place un portail regroupant des informations sur le patrimoine maritime, accessible par des entrées géographiques ou thématiques. Ce projet participatif ne peut fonctionner que si de multiples acteurs locaux y adhèrent, ce qui demande beaucoup d'énergie et de conviction, dont certes Jean Paul Chirouze ne manque pas, mais qui ne pourra réussir seul. Il faudra donc convaincre pour assurer la concrétisation de ce projet.

Je vous souhaite de belles navigations pour 2022.

*J'en ai terminé, et vous remercie,
Emmanuel MAILLY, Président FVA*

Le rapport est approuvé à l'unanimité (35 voix).

3) Etat des licences et cotisations

Si le nombre d'adhérents a peu varié par rapport aux années pré-covid, le nombre de licences du collège A (associations), qu'elles soient annuelles ou temporaires, a fortement décliné, et ne semble pas remonter cette dernière année.

Adhésions :

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
A	25	26	20	30	23	27	24	21	25	21
B	12	8	17	20	17	14	21	19	16	18

Licences

Licences	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
A	479	537	498	496	504	547	496	509	363	303
Tempo	560	725	509	739	604	591	580	626	260	284
B	12	8	17	20	17	14	21	19	16	18

4) Rapport financier 2021

Les rentrées ont été globalement conformes aux prévisions. Le tarif des cotisations 2021 ayant été proposé exceptionnellement avec une réduction de 50 % pour ne pas pénaliser nos adhérents en cette année d'épidémie, le montant total est logiquement environ moitié de celui de l'année précédente.

Résultat de l'exercice 2020-2021 clos le 31/10/2021					
Depenses		Recettes		2 020	
Assurance	2 246 €	Cotisations fédérales	906 €	2 006 €	-54%
OVH	140 €	Licences annuelles	3 972 €	4 687 €	-15%
Site web	1 050 €	Licences temporaires	726 €	912 €	-20%
Location	2 700 €	assurance	446 €		
Mission	545 €	Regul Bancaire	24 €		
Frais bancaires	172 €	IA Sport+	89 €		
Total depenses	6 853 €	Total recettes	6 163 €		
		DEFICIT -690 €			
Bénévolat	969 €	Abandon de créances:	969 €		

Côté dépenses, le poste principal est celui de l'assurance. Le montant de 2700 € correspond à une participation FVA au financement du raid normand via la location d'un semi-rigide en véhicule de sécurité. Le restant est essentiellement lié aux dépenses informatiques liées au site navhistoire en construction, et aux missions. L'abandon de créance correspond à des frais de missions non imputés à la FVA dans le cadre du projet navHistoire.

Les comptes de 2021 sont approuvés : 35 voix (totalité des suffrages exprimés)

5) Compte rendu des activités 2021

a. Bourses de soutien aux projets de rénovation voile-aviron

La FVA a proposé en 2021 5 bourses de 2000 € en soutien aux projets de rénovation, sous conditions (dossier disponible ici : <https://voileaviron.org/la-fva-propose-5-bourses-de-soutien-aux-projets-de-renovation-de-vos-bateaux/>).

A la fin de l'exercice, nous n'avons pas reçu de dossier complet. Néanmoins depuis novembre, plusieurs dossiers ont été reçus ou sont en instance de l'être :

- participation aux frais d'entretien pour VPGM
- Remorque pour MJC St Julien les Villas
- Restauration Yole Le Défi du Traict,
- Dossiers en attente YEGM, Canot 13

Ces bourses seront allouées sur 2022. Le CA délibèrera pour juger des attributions (notamment pour des remorques ou jeux d'avirons, à comparer à des travaux conséquents sur les bateaux eux-mêmes comme un changement de quille ou de bordés). Pour éviter les conflits d'intérêt, tout membre du CA représentant une association qui aurait soumis un dossier ne pourra prendre part au vote concernant l'attribution de cette subvention à son association.

b. Recommandations sanitaires

Le CA s'est réuni plusieurs fois en téléconférence au cours des 2 années passées pour émettre des recommandations sanitaires suite aux directives gouvernementales et aux recommandations des fédérations sportives voisines. On les retrouvera ici (dernière mise à jour 26 nov 2021) <https://voileaviron.org/covid-19-mesures-sanitaires/>

c. Projet Nav-Histoire

Jean-Paul Chirouze résume les actualités de ce projet visant à la diffusion du patrimoine nautique à travers un portail web accessible par des entrées géographiques ou thématiques. Au cours de l'année, un site web (non accessible au public) a été développé. Cette maquette a été un élément important de présentation de notre projet auprès des associations. Dans un premier temps, c'est le territoire méditerranéen à l'ouest du Rhône qui a été visé, via des présentations en distanciel au printemps, puis des rencontres sur place à l'automne (plus de 30 personnes/structures rencontrées). Le projet a été présenté au CA de la Fédération du Patrimoine Maritime Méditerranéen, et côté Atlantique, à la PNCM.

En octobre, une mission ministérielle a été confiée par le gouvernement à M. Henry Masson visant à la valorisation du patrimoine maritime. Jean-Paul a rencontré M. Masson le 23/11 pour lui présenter le projet et celui-ci y a montré de l'intérêt. Le contexte nous a conduit à accélérer les rencontres avec les fédérations du patrimoine de façon à se mettre dans cette dynamique.

Notre projet suscite donc de l'intérêt, mais des difficultés de mobilisation des acteurs potentiels et à terme de gouvernance sont à prendre en considération.

A ce stade, la FVA va poursuivre avec l'aide de la FPMM, l'expérimentation de la production de contenu, via un groupe de travail ad hoc. Nous allons également suivre l'avancement des réflexions accompagnant la mission de M. Masson dans l'objectif d'évaluer les possibilités d'organisation et de gouvernance pour un usage partagé du portail navHistoire.

Un bilan devra être fait avant l'été 2022 pour décider la poursuite ou non d'une initiative, lancée il y a un an pour contribuer à la mise en valeur du patrimoine maritime, mais dans un cadre ouvert, la FVA n'ayant pas vocation à mettre en œuvre, seule, un tel outil.

d. Naviguide

Sur 2021, deux fiches (lac de Serre-Ponçon et Fécamp/Etretat) ont été publiées. Nous avons

également mis un lien vers les fiches de navigation créées par la Royal Yachting Association au Royaume Uni.

e. Communication numérique

Outre la mise à jour du site web avec les informations internes ou externes au fil de l'eau, les actions ont essentiellement constitué en la publication de la newsletter (2x/an) et du Carnet de bord (1 numéro).

f. Evènements nautiques

- Raid normand

Le raid normand a été organisé par Yole 27 avec le soutien de la FVA. Nous avons eu un très bon accueil des ports normands, en particulier de Dives (le parcours était St Vaast La Hougue – Tatihou – Grandcamp-Maisy – Courseulles sur mer – Dives sur mer). Des vidéos de ce raid peuvent être vues sur le site de Yole 27 et un compte rendu dans le bulletin FVA n°26.

Des navires traditionnels locaux étaient de la partie.

- Autres évènements

Suite à l'annulation de la semaine du Golfe, un Défi Breton a un temps été envisagé, mais n'a pu obtenir d'autorisation préfectorale. Il sera reproposé en 2022.

Quelques événements locaux ont pu être maintenus (voir présentation).

g. Atlantic Challenge

L'Atlantic challenge devait se tenir à St Pétersbourg en 2020, puis reporté à 2021 et finalement 2022.

h. Formation

Un stage a été organisé à Poses à la Toussaint 2021.

Un stage de formation Yole a également été fait à Villefranche, avec JP Guéritaud comme formateur.

Un stage fédéral avait été pensé aux îles du Frioul en 2020, mais a dû être reporté puis annulé (covid + fermeture de la base nautique de Marseille obligeant Massalia à déménager à Martigues)

6) Programme d'activités 2022

a. Défi Breton

VPGM organise avec le soutien de la FVA un Défi Breton dans le Golfe du Morbihan du 26 au 29 mai 2022, accueillant yoles de Bantry et voiles-avirons individuels. Comme à l'accoutumée, il y aura des épreuves, de la convivialité. L'hébergement se fera sur les campings de Vannes et Séné ou sur le terrain communal près du stade de Séné. Le parcours reste à finaliser mais comprendra des étapes telles que Port-Anna /Plage de Moustérian / Le Passage - St Armel / Ilur / île d'Arz / Moulin de Berno.

Côté repas, ce sera pique-nique le midi, repas chaud le soir sur réservation, et repas des équipages le samedi soir.

Des concerts seront proposés si la situation sanitaire permet de l'envisager.

b. Escale à Sète (12-18 avril 2022)

Une animation voile-Aviron est proposée par la FVA (Dominique Chaignon) pour les yoles de Bantry, les jours de navigation s'étendant du jeudi au lundi de Pâques. Les activités prévues seront les "classiques" des yoleurs : Défi voile-aviron, défilé des équipages, passage de sac, Yole du capitaine, slalom sans safran, matelotage, avec une remise des prix le dimanche.

c. Raid normand 2022

Une troisième édition sera proposée en 2022 du 8 au 16 juillet après Fécamp Grande-Escale (29/6 au 3/7). Le parcours reste à finaliser (il passera par Dives).

d. Mâts-Rhin (4 au 6 juin 2022)

Le Club Nautique du Rhin organise un rassemblement de voiles-avirons sur un bras mort du Rhin entre France et Allemagne (vers Colmar / Neuf-Brisach). Il y aura des Flamekueche, de la choucroute, du riesling dans une belle ambiance entre clubs nautiques français et allemand. On attend avec impatience la régates de Geiskopf au cours de laquelle les plus rapides pourront attraper des spécialités régionales en route !

Des visites sont prévues pour les accompagnant(e)s peu versé(e)s dans la chose maritime...

e. Autres

Des navigations partagées informelles (sans organisation formalisée) de voiles-avirons individuels auront lieu cette année. On pense en particulier naviguer dans la rade de Brest (contacter Philippe Carrère via la FVA). D'autres groupes informels (comme celui dit du Challenge Naviguer Léger) envisagent d'aller naviguer en Hollande, ou ailleurs. Nous contacter.

On trouvera une liste plus étendue des manifestations à venir sur notre page [calendrier](#). Outre les manifestations classiques, on notera de nouveaux événements tels que le festival de Pasaia, Fécamp Gde Escale, le raid extrême d'Oostmahorn, etc.

7) Atlantic Challenge et stages

Si tout va bien, l'Atlantic Challenge se tiendra à St Pétersbourg en 2022 (la décision sera prise en février) mais certains participants ont déjà annoncé leur absence.

Des stages de préparation auront lieu à Poses aux vacances scolaires : 19-20 février, 16-19 avril, 4-6 juin, et pendant l'été (du 18 au 24 juillet).

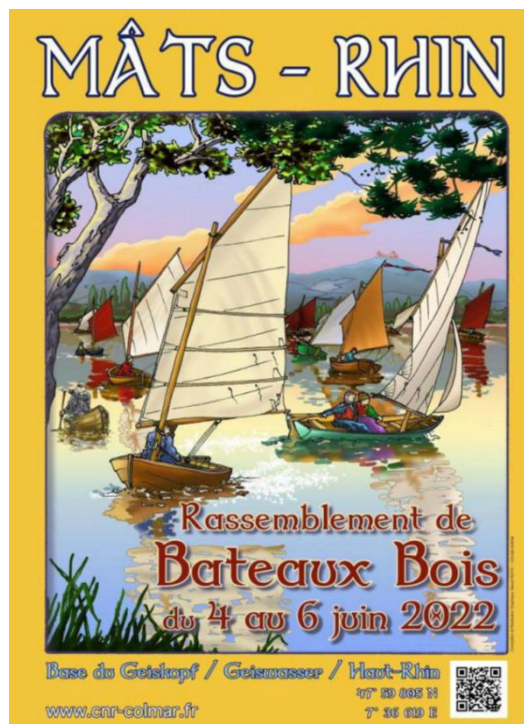
Si des jeunes d'autres associations souhaitent participer, ils sont les bienvenus. Ils pourront participer à d'autres rassemblements en préparation : Défi Breton, Raid Normand, Fécamp Grande-Escale, etc.

Au niveau fédéral, nous n'avons pas organisé de grand stage depuis Lanton en 2015. Il est nécessaire d'en proposer un pour contrebalancer la baisse des adhésions, le vieillissement des adhérents, et permettre de valoriser le patrimoine local en associant à la partie formation une partie culturelle (visite chantier local, conférence, à définir).

Nous réfléchissons à la mise en place d'un tel stage (plutôt 2^{ème} semestre ou 2023).

8) Relations internes

Dans le souhait de resserrer les liens parfois distendus avec les associations membres, nous envisageons d'effectuer un CA une fois par an en région, et de consacrer une rubrique de



notre bulletin aux différentes associations à tour de rôle.

9) Budget prévisionnel

Le montant des cotisations revient au tarif normal en 2022 pour ne pas nous contraindre à trop puiser dans le fonds de réserve.

Fédération Voile Aviron			
Budget prévisionnel exercice 2022			
Dépenses		Recettes	
Assurance MAIF	2 300 €	Cotisations	2 000 €
Cotisation ACI	100 €		
Frais de gestion	100 €	Licences annuelles	4 000 €
Frais bancaires	200 €		
Hébergement Web	150 €	Licences temporaires	800 €
site web	500 €		
Missions Nav Histoire	1 000 €	Complement IA Sport+	100
Missions CA	1 000 €		
Reception / Hébergement	500 €		
Soutien manifestations		Fond de reserve	2950
Escale a Sete	1 000 €		
Défi Breton	1 500 €		
Raid normand	1 500 €		
Total depenses prevues	9 850 €	Total recette prevues	9 850 €
Constitution d'un Fond de Réserve de 20 000€			
Fond dédié charpente marine et restaurations			10 000 €
Fond dédié (communication et autres interventions)			10 000 €

Outre les dépenses incompressibles liées à l'assurance, nous prévoyons d'allouer 1500 € au projet NAvHistoire (Site web + missions), 1500 € aux frais de CA et d'AG (missions/hébergement), et 4000 € en soutien aux manifestations.

Pour ce faire il nous faudra prélever 2950 dans notre fonds de réserve.

Les bourses aux rénovations ne sont pas comprises dans ce tableau mais seront tout ou partie distribuées sur 2022. Le restant du fonds de réserve sera bloqué.

Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés (35 voix)

10) Renouvellement du CA

Les mandats de Serge Kerrand et Emmanuel Mailly arrivaient à expiration. Ils sont seuls à se présenter.

Résultat du suffrage :

- Serge Kerrand : 34 voix pour, 1 suffrage non exprimé
- Emmanuel Mailly : 34 voix pour, 1 suffrage non exprimé.

La composition du CA est donc la suivante :

Nom	Fonction	Début de mandat	Fin de mandat (3 ans)	missions
Dominique CHAIGNON	Membre CA	2019	2022	
Anne FERRAND	Trésorière adjointe	2020	2023	Gestion des licences. Participation à Nav-Histoire
Jean-Patrick GUERITAUD	Trésorier, Resp. Commission formation	2020	2023	Gestion des licences, comptabilité
Yves HERVY	Secrétaire adjoint	2020	2023	Relais FVA Projet Flottille de Versailles
Cyrille HERVE	Secrétaire, Délégué Atlantique	2019	2022	secrétariat
Claude JOURDON	Membre CA, Délégué Manche	2019	2022	organisation raid Normand organisation stages équipiers AC
Guy LE RHUN	Membre CA, formateur fédéral	2019	2022	Bourse aux équipiers
Emmanuel MAILLY	Président	2021	2024	Communication numérique (site, bulletin, newsletter, facebook), administrateur technique sites web
Jean-Paul Chirouze	Membre CA	2019	2022	Responsable Projet Nav-Histoire
François VIVIER	Resp. Commission VA individuels	2020	2023	coordination du Manuel Voile-Aviron
Garance Verrier	Trustee ACI	2020	2023	Relations ACI. Communication numérique
Eric de Wolbock	membre CA	2020	2023	Participation projet Flottille de Versailles commission formation
Kalai Soltani	Membre CA	2018	2021	
Serge Kerrand	membre CA	2021	2024	
Joël Lurienne	membre CA, Délégué Méditerranée	2020	2023	

Les membres du CA devront se réunir pour confirmer/désigner les postes des membres du bureau

11) Questions diverses

L'Atelier Marin nous indique que la restauration de la yole de Val Maubuée qui est finalement revenue chez eux est en bonne voie, elle se dénommera « Résilience » et sera utilisée par une association de femmes atteintes du cancer (dans l'esprit des Dragon Ladies).

Le 07/12/2021

Le président
E.MAILLY

Le secrétaire
C.HERVE